

# MAIRIE DE CHAPELLE ROYALE 28290

Tel / 02 37 49 20 13 Fax 02 37 49 29 75

mairiechapelleroyale@wanadoo.fr

## ARRETE 2013/13

### ARRETE PORTANT INTERDICTION PROVISOIRE DE STATIONNER ET DE CIRCULER

Nous, Maire de CHAPELLE ROYALE,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et particulièrement les articles L 131.3 et L 131.4 relatifs à la police et à la circulation sur les routes départementales, art L 2213.1 ET L 2213.2. suivant le code Général des collectivités territoriales. Considérant que, du fait du passage du PARIS-TOURS, épreuve cycliste organisée par l'association « A.S.O. Amaury. Sport Organisation. » Il y a lieu de prendre des dispositions pour le bon déroulement de la course pendant la traversée du bourg,

### ARRETONS

**Article 1°** : Le stationnement de tout véhicule est interdit sur la longueur de la rue Jean Moulin D 921 et D. 927, de la rue de Bel Air D.921, de chaque côté de la chaussée, et ce **de 10 heures 30 à 11 heures 30 le DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013.**

**Article 2°** : La circulation dans la rue Jean Moulin, ainsi que dans la rue de Bel Air, sera interdite pendant le déroulement de l'épreuve.

**Article 3°** : La Brigade de Gendarmerie d'AUTHON DU PERCHE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHAPELLE ROYALE, le 28 septembre 2013

Le Maire,  
Thomas BLONSKY

